

1^{ÈRE} ÉDITION

APPEL À

PROPOSITIONS 2019

Candidater pour proposer
un sujet de webconférence
au 1^{er} Sommet Virtuel du Climat

INTRODUCTION

Alors que le rapport spécial 1.5°C du GIEC nous montre qu'il est nécessaire de mettre en place des stratégies bas carbone exigeantes à l'échelle mondiale, force est de constater que les résultats ne sont pas encore à la hauteur des attentes. Les politiques actuelles à l'échelle mondiale ne permettront pas d'atteindre l'objectif de rester en dessous des + 2 °C.

En France, en 2017, seuls 35% des obligés à la réalisation d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre ont réalisé leur bilan, premier pas pourtant nécessaire pour impulser une dynamique de transition bas carbone. De même, la France dépasse en 2017 le plafond indicatif fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone de 3,7%. Néanmoins, rien n'est encore inéluctable et c'est en mobilisant maintenant les efforts à toutes les échelles qu'un changement de trajectoire sera possible.

Dans cette transition, les entreprises, collectivités et acteurs de la finance ont tous un rôle à jouer qui est tout aussi important que les Etats ou les individus. Chacun à leur échelle, ils doivent mettre en place des actions permettant de réduire au maximum leurs émissions pour participer pleinement à la transition vers un monde décarboné. En parallèle, même en respectant ces trajectoires ambitieuses pour rester sous la barre des 2°C, le climat va évoluer, et **tous les acteurs devront s'adapter et se préparer à ces changements.**

Co-porté par l'APCC, l'ADEME, l'ABC, le Cerema et le CINOV, le 1er Sommet Virtuel du Climat a pour objectif d'**aider ces acteurs à identifier les leviers sur lesquels ils peuvent agir dès à présent et de leur donner des clés pour le faire concrètement et efficacement.**

L'objectif final, par le biais d'une trentaine de webconférences en une dizaine de jours, est d'accélérer la mise en œuvre d'actions d'atténuation ou d'adaptation face au changement climatique en encourageant toutes les organisations à contribuer à leur niveau à ces enjeux.

Les entreprises, collectivités et acteurs de la finance trouveront lors de ce Sommet les réponses à leurs questions sous le prisme de 3 grands thèmes :

Entreprises

Comment se préparer et pérenniser son entreprise dans un monde décarboné ?

Collectivités

Comment mettre en œuvre, financer et faire vivre une stratégie de neutralité carbone et de résilience à l'échelle de son territoire ?

Finance

Comment impliquer efficacement la sphère financière, quel rôle face aux enjeux du changement climatique ?

Les sujets, interconnectés, pourront s'adresser à un ou plusieurs publics et doivent apporter autant d'éléments théoriques que concrets et pratiques. Dans cette optique, les sous-thèmes que nous souhaiterions voir abordés dans ce Sommet et qui sont détaillés ci-dessous appellent aux partages : partage de démarches, d'initiatives, de solutions, de projets en faveur du développement de solutions durables, etc.

Pour une présentation détaillée de l'évènement, suivez [ce lien](https://www.sommetvirtuelduclimat.com).

OBJECTIFS, CRITÈRES ET FORMAT

OBJECTIFS ET CRITÈRES

Objectifs.

-

Les interventions lors du Sommet chercheront à répondre aux objectifs suivants :

- **Accélérer la mise en œuvre d'actions d'atténuation ou d'adaptation** face au changement climatique, en **impliquant toutes les organisations volontaires à contribuer à leur niveau** à ces enjeux.
- **Fournir les clés** pour **lever les freins** qui empêchent les organisations d'aller de l'avant sur la question du climat. Les inviter à suivre le mouvement en bénéficiant des **retours d'expériences** de ceux qui sont passés par là, des experts en direct à qui adresser leurs questions et en mettant à leur disposition les informations dont ils ont besoin.

Critères de qualité et pertinence des interventions.

-

Les sujets doivent s'**adresser à un ou plusieurs des trois publics cibles** (entreprises, collectivités, acteurs de la finance).

Le sujet doit **être pertinent pour le public, sans toutefois être trop spécifique** (un cas trop particulier qui ne s'adresse qu'à un nombre limité de personnes est à exclure).

Les interventions **doivent être concrètes, actuelles, accessibles, tournées vers l'action, proches des questions et des considérations présentes sur le terrain** par les organisations et traiter des sujets qui les préoccupent, les interrogent ou les freinent.

L'accent doit-être mis sur les bonnes pratiques répliquables, dans une optique de partage utile, en donnant les clés de réussites et les écueils à éviter des démarches, initiatives, solutions, projets, que ce soit pour le financement local de la transition bas carbone, la réduction des émissions et/ou l'adaptation au changement climatique.

Les interventions doivent être **non promotionnelles** :

La promotion de produits, marques, outils, méthodes, méthodologies et accompagnements portés par des structures à but lucratif ne peut pas faire l'objet d'une intervention dans le cadre du Sommet, même s'ils répondent à l'ensemble des autres critères de la ligne éditoriale. Ils peuvent néanmoins être cités dans le cadre d'un panorama plus exhaustif des solutions qui répondent à une problématique ;

En cas d'intervention de nature à promouvoir directement une structure ou un produit, un espace d'intervention en Youtube Live et des stands sont prévus le dernier jour du Sommet dans le cadre du salon virtuel qui clôturera l'évènement. Pour de plus amples informations, [voir la présentation sponsors, partenaires, exposants](#) .

Les interventions **ne doivent**, en aucun cas et d'aucune manière directe ou indirecte, **remettre en cause la réalité du changement climatique, minimiser ses conséquences probables, ni encourager ou souhaiter le réchauffement planétaire.**

FORMAT TYPE DES INTERVENTIONS

Les Webconférences durent 1h30, dont 5+5 minutes d'introduction-conclusion réservées à l'organisation-logistique, 50 minutes pour la présentation du contenu et 30 minutes pour les questions-réponses (Q/R).

Voici quelques exemples de déroulements possibles :

Format 1

05' Intro organisateur
25' Présentation 1
15' Q/R
25' Présentation 2
15' Q/R
05' Conclusion organisateur

Format 2

05' Intro organisateur
25' Présentation 1
25' Présentation 2
30' Q/R
05' Conclusion organisateur

Format 3

05' Intro organisateur
...
05' Conclusion organisateur

Dans la mesure du pertinent, les interventions doivent privilégier les témoignages d'organisations ayant déjà entrepris des démarches en faveur du climat. Dans ce schéma, une webconférence présente souvent une partie "théorie" introduite par un expert et une partie "témoignage" où une organisation vient faire valoir sa bonne pratique, (difficultés rencontrées et solutions trouvées, intérêt obtenu par la mise en œuvre du sujet dans sa structure.)

Il est préférable qu'il y ait entre 2 et 4 intervenants maximum, issus de plusieurs organisations par webconférences (exemple de l'expert accompagné d'un témoin entreprise, collectivité ou acteur de la finance) et pour chaque webconférence, une personne désignée comme coordinateur en charge de faire le lien entre l'ensemble des intervenants et l'équipe d'organisation du Sommet.

Détails logistiques.

Une fois l'équipe formée et le projet de webconférence soumis et accepté par le Comité d'expertise du Sommet, il vous sera demandé pour le jour J de réaliser votre support de présentation PowerPoint, d'être équipé d'un micro et d'une caméra chacun devant votre ordinateur le jour J dans un lieu calme et avec une bonne connexion internet.

Les différents intervenants d'une webconférence ne sont pas obligés de se déplacer, ni de se réunir en un point géographique précis (le maximum fonctionnel est de deux personnes derrière un même ordinateur), le système est prévu pour que chacun intervienne à distance en direct simplement en cliquant sur un lien qui vous sera fourni.

Vous devrez également vous rendre disponible en amont pour réaliser des tests techniques et suivre une formation à distance (compter 1 à 2 heures en moyenne) sur l'utilisation du système de webconférences.

Le Sommet étant gratuit pour les participants, vous disposerez également de tous les supports de communication nécessaires pour inviter votre réseau et faire la promotion de votre intervention en particulier.

THÉMATIQUES ATTENDUES

RÉCAPITULATIF

A titre indicatif, les thématiques sont classées par cible, néanmoins lorsqu'un sujet est susceptible de s'adresser à deux cibles, la cible complémentaire est indiquée à côté du titre de la thématique.

Les propositions d'interventions sont attendues sur les sujets suivants :

	Entreprises	Collectivités	Acteurs de la finance
E1. Pourquoi s'engager dans des actions climat, en plus du simple respect de la réglementation ?	■		
E2. Comment mettre en place une stratégie bas carbone efficace en entreprise ?	■		
E3. Intégrer l'adaptation au changement climatique dans la stratégie d'entreprise en fonction des secteurs d'activités.	■		
E4. S'insérer dans les démarches territoriales (de type Plans Climat, Air Energie Territoriaux).	■	■	
E5. Accompagner les entreprises dans la mise en place et le développement de solutions favorables à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.	■		
C1. Comment intégrer les problématiques climat dans l'ensemble de ses politiques ?		■	
C2. Mettre en place des modalités de financements locaux de la transition énergétique.		■	■
C3. Vous êtes prêts à agir : avec qui et comment passer à l'action ?		■	
C4. Savoir estimer : « la transition : combien ça rapporte ? »	■	■	■
F1. Comment intégrer le climat dans les investissements et sous quels critères ?	■		■
F2. Quelles méthodes de quantification de l'impact GES des placements financiers ?	■		■
F3. Changement climatique et assurances.			■
F4. Mobiliser les moyens par le coût de l'inaction.	■	■	■
F5. La « Fintech », un accélérateur pour une transition bas carbone.			■

ENTREPRISES : COMMENT SE PRÉPARER ET PÉRENNISER SON ENTREPRISE DANS UN MONDE DÉCARBONÉ ?

E1. Pourquoi s'engager dans des actions climat, en plus du simple respect de la réglementation ?

-

La France est aujourd'hui précurseur en matière de réglementations liées au Climat : article L229-25 sur les Bilans GES, art.173 sur l'obligation de reporting des investisseurs institutionnels , audits énergétiques obligatoires pour les entreprises, etc. Ces réglementations fixent le socle de base des démarches climat.

Alors, quelles plus-values pour mon entreprise de respecter ces exigences d'une part mais surtout d'aller au-delà ? Que peut-on retirer d'un engagement plus ambitieux que la réglementation en faveur du climat ? Quels avantages à anticiper la réglementation de demain et comment l'intégrer dans ma démarche ?

Quelles sont les divers types de retombées socio-économiques de la démarche (en termes de dynamique interne, d'image, de réduction des consommations, de productivité, de parts de marché, de diversification, d'ouverture à de nouveaux partenariats, etc.) ?

E2. Comment mettre en place une stratégie bas carbone efficace en entreprise ?

-

Nombre d'entreprises affichent publiquement des objectifs ambitieux - alignés sur la science - de réduction de leurs émissions de GES à court et long termes. A travers ces engagements, une grande majorité des décisions stratégiques de l'entreprise est interpellée. En effet, une stratégie bas carbone s'inscrit en toile de fond d'une entreprise et va questionner sa stratégie R&D, sa politique énergétique, son prévisionnel d'investissements, sa performance des produits et services mis sur le marché, ses relations clients/fournisseurs...

Que signifie engager son organisation dans une stratégie bas-carbone ? Comment cela se concrétise-t-il au sein de mon entreprise ? Par où commencer et quels sont les pièges à éviter ? Comment les entreprises peuvent-elles se former à ces enjeux ?

Comment mettre en œuvre, financer et faire vivre un plan d'action de réduction des émissions de GES au sein d'une entreprise ?

Comment passer de l'action ponctuelle à une démarche structurée ? Quels leviers actionner pour créer et maintenir la dynamique ? Quels résultats et quelle motivation sur le long terme ?

Comment évaluer de manière pertinente une stratégie climat et s'assurer de sa compatibilité avec les exigences de la transition bas carbone ?

ENTREPRISES : COMMENT SE PRÉPARER ET PÉRENNISER SON ENTREPRISE DANS UN MONDE DÉCARBONÉ ?

E3. Intégrer l'adaptation au changement climatique dans la stratégie d'entreprise en fonction des secteurs d'activité.

-

Les impacts du changement climatique se font déjà sentir dans notre société depuis plusieurs années. En parallèle de la réduction de nos émissions, il est impératif que notre société démarre dès aujourd'hui sa mutation et son adaptation pour se préserver de ces impacts, se protéger et pérenniser son existence.

Au sein des territoires, ces adaptations sont déjà visibles : lutte contre l'érosion côtière, mise en place de plan canicule, etc. Mais :

- que signifie pour une entreprise d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans sa stratégie ? Comment procéder, qui impliquer sachant que le changement climatique concerne l'ensemble de l'entreprise ?
- en quoi les impacts du changement climatique vont-ils influencer sur mon organisation ? Comment identifier, évaluer et intégrer ces risques et/ou opportunités ?

E4. S'insérer dans les démarches territoriales (de type plans climat, air énergie territoriaux). (+ Collectivités)

-

Dans le cadre des démarches type PCAET, bien qu'elles soient portées par les collectivités, une forte mobilisation de tous les acteurs du territoire est nécessaire pour l'atteinte des objectifs, tant en matière d'atténuation que d'adaptation. Entreprises et collectivités ont des intérêts communs dans leurs actions pour le climat et l'adaptation du territoire au service du citoyen.

Mais comment les entreprises peuvent-elles bénéficier de ces démarches ? Comment peuvent-elles répondre aux nouvelles attentes des citoyens et travailler avec les collectivités ? Quelles synergies existantes et quelles mutualisations de projet pourraient être développées ?

ENTREPRISES : COMMENT SE PRÉPARER ET PÉRENNISER SON ENTREPRISE DANS UN MONDE DÉCARBONÉ ?

E5. Accompagner les entreprises dans la mise en place et le développement de solutions favorables à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

-

Le rapport 1,5°C du GIEC est sans appel : la société va devoir réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre et s'adapter rapidement aux impacts du changement climatique. Le monde de l'entreprise, comme la société civile, doit se mettre en ordre de marche, mais vers qui se tourner, sur quels acteurs s'appuyer ? Quels dispositifs existent aujourd'hui pour accompagner les organisations dans cette transition ?

Partagez vos démarches / initiatives / solutions / projets en faveur du développement de solutions durables : financement interne et externe de la transition, mise en place d'une gouvernance proactive, déploiement d'une stratégie long terme, neutralité et compensation carbone, solutions permettant d'éviter des émissions, etc.

COLLECTIVITÉS : COMMENT METTRE EN ŒUVRE, FINANCER ET FAIRE VIVRE UNE STRATÉGIE DE NEUTRALITÉ CARBONE ET DE RÉSILIENCE À L'ÉCHELLE DE SON TERRITOIRE ?

C1. Comment intégrer les problématiques climat dans l'ensemble de ses politiques ?

-

Le climat est un sujet transversal : il concerne à la fois tous les secteurs d'activités mais également tous les métiers. Pour mener une action efficace, il est nécessaire d'intégrer ces enjeux dans l'ensemble de la politique territoriale, dès l'amont de sa mise en œuvre.

Ainsi, dans l'organisation actuelle des collectivités, comment permettre l'intégration du climat ? Quels sont les leviers pour permettre sa prise en compte dans toutes les politiques et toutes les directions de la collectivité : du déchet, à l'emploi, en passant par l'éducation, l'alimentation et la production agricole locale, l'optimisation budgétaire des territoires, la précarité énergétique, la mobilité, ? Comment faire du climat l'enjeu liant l'ensemble des politiques du territoire ? Comment utiliser le prisme "énergie-carbone" dans les choix d'avenir et projets à longs termes de la collectivité ?

Si 15% des émissions de GES, à l'échelle nationale, sont directement liées à des décisions prises par les collectivités dans leur gestion de leur patrimoine et de leurs compétences, elles atteignent 50% en intégrant les émissions indirectes. A l'échelle des territoires, les émissions indirectes peuvent représenter 75% d'un Bilan GES.

Les modes de production et de consommation impactent fortement leur empreinte climat. Comment prendre en compte et intégrer les émissions indirectes à l'échelle des territoires ? Quelles conséquences en termes de politiques (consommation responsable, circuit-court, économie circulaire, etc.)?

C2. Mettre en place des modalités de financements locales de la transition énergétique (+ Acteurs de la Finance)

-

La mise en œuvre de la transition écologique et énergétique représente d'importants besoins en termes de financements. Dans son « Panorama du financement climat 2017 », I4CE estime, qu'à l'horizon 2030, les besoins de financement des collectivités pour les investissements en faveur du climat représenteront entre 10 et 15 Mds€/an (contre 5 Mds€ réalisés en 2016).

Etant donné les contraintes grandissantes pesant sur les finances des collectivités et leur capacité d'emprunt, celles-ci sont amenées à maximiser l'effet de levier de leurs investissements et à rechercher de nouvelles modalités de financement, notamment des co-financements privés pour limiter la part de leur investissement direct (financement citoyens, mutualisation de projets entreprise, etc.) ou des financements européens comme le plan Junker.

Les collectivités seront amenées à jouer aussi un rôle de coordination et d'incitation de l'action privée sur leur territoire.

COLLECTIVITÉS :

COMMENT METTRE EN ŒUVRE, FINANCER ET FAIRE VIVRE UNE STRATÉGIE DE NEUTRALITÉ CARBONE ET DE RÉSILIENCE À L'ÉCHELLE DE SON TERRITOIRE ?

C3. Vous êtes prêts à agir : avec qui et comment passer à l'action ?

-

L'action publique, plus que toutes les autres, se doit d'être exemplaire. L'urgence climatique concourt parallèlement à la recherche d'efficacité, de manière à inverser la tendance et s'inscrire au plus vite dans une transition bas carbone. Mais comment optimiser l'efficacité de ces actions ? Comment les évaluer, optimiser leur mise en œuvre, en maximiser les résultats ? Quels outils existent-ils pour accompagner les collectivités ?

Il ne faut pas non plus oublier que la collectivité s'inscrit dans une démarche territoriale et partenariale : comment peut-elle alors intégrer l'ensemble des acteurs de son territoire (entreprises, citoyens, etc.) pour améliorer son action ? Quels leviers existe-il pour mutualiser les efforts entre organisations ?

Une démarche de neutralité carbone non-partagée peut apparaître brutale et inacceptable par un nombre de citoyens ou d'organisations : comment développer une transition énergétique juste et partagée ? Quelles solutions ? Quels outils ?

C4. Savoir estimer : “la transition, combien ça rapporte ?” (+ Entreprises + Acteurs de la Finance)

-

Que ce soit pour les acteurs privés ou publics, l'enjeu financier autour de la transition bas carbone et l'adaptation au changement climatique est majeur. Au-delà de rendre des comptes sur les investissements réalisés en faveur du climat, il est primordial de pouvoir justifier de l'intérêt des financements réalisés.

Comment estimer aujourd'hui les bénéfices d'une transition bas carbone, que ce soit en termes de développement local, d'euros, d'emplois, de bien-être, d'intérêts pour le territoire, d'attractivité, de reconquête de la biodiversité, de limitation des impacts climatiques sur nos territoires ? Comment évaluer et mettre en avant les retombées associées à l'intégration du climat dans les politiques de la collectivité ?

ACTEURS DE LA FINANCE : COMMENT IMPLIQUER EFFICACEMENT LA SPHÈRE FINANCIÈRE, QUEL RÔLE FACE AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

F1. Comment intégrer le climat dans les investissements et sous quels critères ? (+ Entreprises)

-

Que ce soit pour des raisons de maîtrise des risques ou d'opportunités mais aussi peut-être de responsabilité au regard du changement climatique ou de démarche RSE, de nombreux établissements financiers ont pris position vis-à-vis des enjeux associés à la transition vers une économie bas carbone.

Mais concrètement, comment cela se met-il en place, comment dans la sphère financière est-il possible de mettre en œuvre une stratégie bas carbone de long terme ? Quelles implications opérationnelles cela nécessite, sous quels critères la mettre en œuvre, quelles répercussions sur leurs activités actuelles ?

Plus globalement, en termes d'interactions avec l'ensemble des parties prenantes, comment les investisseurs dialoguent-ils avec les entreprises dans lesquelles ils investissent, pour obtenir des engagements de leur part ? Sur quelles bases ce dialogue est-il réalisé ? Peut-on réellement attendre une mise en avant des investissements climato-compatibles ?

F2. Quelles méthodes de quantification de l'impact GES des placements financiers ? (+ Entreprises)

-

La prise de conscience des enjeux d'une transition bas carbone par la sphère financière est avérée, que ce soit au niveau international avec les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) ou au niveau national avec l'article 173 qui vient renforcer l'intégration de la dimension climat dans les stratégies des investisseurs institutionnels.

Quel retour d'expérience peut-on tirer de la mise en œuvre de cet article, deux ans plus tard ? Quelles méthodes ont été mises en œuvre, comment sont-elles validées, quelles cohérences et divergences ont été mises en exergue ?

Plus globalement : quelles avancées dans la quantification de l'impact GES des investissements ? Quelles répercussions en matière de responsabilité entre entreprises et investisseurs ?

ACTEURS DE LA FINANCE : COMMENT IMPLIQUER EFFICACEMENT LA SPHÈRE FINANCIÈRE, QUEL RÔLE FACE AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

F3. Changement climatique et assurances.

-

Les impacts du changement climatique sont déjà visibles depuis plusieurs années et ne cessent de s'intensifier : feux de forêts, tempêtes, ouragans, sécheresses, etc. Les assurances ont identifié ce risque depuis déjà plusieurs années. Cependant, concrètement, quels sont les impacts de cette accélération et intensification des impacts physiques dans leur modèle économique ? Comment les acteurs de l'assurance intègrent-ils et matérialisent-ils ce risque climatique dans les investissements ?

Parallèlement à cette accélération et intensification des impacts, augmente également le besoin d'adaptation: ce besoin de financement est-il identifié dans la sphère financière, une catégorie spécifique d'investissements d'adaptation est-elle mise en exergue ? Existe-il des méthodologies cadrées pour valoriser ces investissements et mesurer leur impact en matière de réduction des risques ? Quelle sensibilisation des acteurs de la finance sur les besoins de financer des projets de très long terme ?

F4. Mobiliser les moyens par le coût de l'inaction (+ Collectivités + Entreprises)

-

Le financement de la transition bas carbone, comme celui de l'adaptation au changement climatique demeure un enjeu majeur : malgré les alertes à répétition de la communauté scientifique, la récurrence des événements climatiques extrêmes, ces enjeux sont identifiés comme de long terme et non prioritaires par la plupart des acteurs.

Une mobilisation par le calcul du coût de l'inaction ne serait-elle pas plus efficace ? Des évaluations financières des risques tels que les pertes de production agricoles, les dégâts liés à des événements extrêmes, etc. existent-elles ? Des méthodologies partagées et robustes sont-elles en place ?

In fine, ce critère est-il pris en compte par les acteurs de la finance dans leurs critères d'investissement ?

ACTEURS DE LA FINANCE : COMMENT IMPLIQUER EFFICACEMENT LA SPHÈRE FINANCIÈRE, QUEL RÔLE FACE AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

F5. La “Fintech”, un accélérateur pour une transition bas carbone

-

La lutte contre le changement climatique nécessite des solutions rapides et concrètes. Face à l'ampleur des défis, des acteurs pionniers du secteur financier se sont engagés à réorienter leurs capitaux. Mais il est aussi essentiel de mobiliser notre capacité à innover, pour imaginer des solutions nouvelles et changer d'échelle.

La France dispose d'un réel dynamisme en matière de start-up numériques dans le domaine de la finance mais trop peu parmi elles s'intéressent à la dimension verte et durable. Pour déployer ces technologies au service d'une mobilisation des financements pour la transition énergétique et écologique, il est nécessaire de faire émerger un vivier de projets innovants et favoriser leur réussite.

Mais concrètement, quelles sont les briques technologiques sur lesquelles les avancées de la Fintech peuvent faciliter la transition ? Quel impact environnemental peut-on en attendre ?

POUR CANDIDATER

CANDIDATURES

Processus de sélection des candidatures.

-

Seul le Comité Expertise et Contenu, avec l'aide des experts associés est compétent pour juger des interventions proposées suite à l'appel à communication. **La qualité de sponsor ou de partenaire du Sommet n'est pas un critère** dans l'acceptation d'une intervention par le Comité, seule compte la pertinence de l'intervention au regard des objectifs du Sommet et du respect de la ligne éditoriale.

Formulaire de dépôt des candidatures.

-

[Remplir le formulaire](#)

Les informations suivantes vous seront demandées :

Informations sur la structure : Pour chaque candidature, une structure, et au sein de cette structure, une personne, doit être nommée comme responsable des échanges avec l'équipe d'organisation du Sommet et prendre en charge la coordination de l'ensemble des intervenants de la webconférence.

- Nom de la structure responsable / Type de structure / Secteur d'activité / Nom et prénom de la personne responsable / Fonction / Adresse mail / Téléphone

Informations sur la webconférence proposée :

- Publics cibles / Thèmes concernés / Titre / Résumé / Format envisagé / Intervenants pressentis - Nom-Prénom-Fonction-Structure-Type de structure-secteur d'activité /

Vous pouvez candidater et remplir le formulaire autant de fois que vous avez de sujets à présenter.

En cas de sélection :

L'équipe d'organisation du Sommet se réserve le droit de demander toutes modifications qu'elle juge nécessaire pour s'assurer de la qualité et la pertinence de l'intervention.

Les candidats sélectionnés devront respecter les consignes et les délais fournis par l'équipe d'organisation tout au long du projet, notamment:

- la participation à une formation et aux tests techniques nécessaires pour l'usage de l'outil de conférence virtuelle,
- la transmission des supports de présentation dans le délai qui sera communiqué,
- ainsi que toute autre consigne ou requête émise par l'équipe d'organisation du Sommet visant à la qualité, la pertinence, la bonne coordination des interventions et la réussite de l'évènement.

CANDIDATURES

Droit à l'image.

-

En candidatant, vous acceptez qu'en cas de sélection les supports de présentation et le replay soient ensuite diffusés en libre accès sur internet.

Deadline.

-

La date limite pour candidater est fixée au **15 juin 2019**.

Contact.

-

contact@sommetvirtuelduclimat.com

MERCI !

contact@sommetvirtuelduclimat.com
